



## DOSSIER DE PRESSE

19 novembre 2024

Embargo jusqu'au 19 novembre 2024 à 17h30 CET



MARTIN ENNALS AWARD  
FOR HUMAN RIGHTS DEFENDERS



VILLE DE  
GENÈVE

# Table des matières

|  |    |
|--|----|
| COMMUNIQUE DE PRESSE.....                    | 3  |
| Les Lauréats 2024                            |    |
| - Zholia Parsi (Afghanistan).....            | 5  |
| - Manuchehr Kholiqnazarov (Tadjikistan)..... | 6  |
| - CONTEXTE.....                              | 7  |
| LE JURY .....                                | 10 |
| LE PRIX MARTIN ENNALS – FAQs.....            | 11 |
| INFORMATIONS PRATIQUES ET CEREMONIE.....     | 13 |

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève, le 19 novembre 2024

*Deux défenseurs des droits humains exceptionnels qui ont fait de la protection des droits humains en Afghanistan et au Tadjikistan leur mission de vie recevront le Prix Martin Ennals 2024 le 21 novembre 2024 à Genève, en Suisse, à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire du Prix Martin Ennals.*

Un jury composé de dix des plus importantes ONG de défense des droits humains au monde - *Amnesty International, Human Rights Watch, la FIDH, HURIDOCS, Brot für die Welt, Human Rights First, l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), la Commission internationale de juristes (CIJ), le Service international pour les droits humains (ISHR) et Front Line Defenders* – a sélectionné, après des longues délibérations, les deux défenseurs des droits humains qui, selon lui, méritent d'être reconnus et honorés par le Prix de 2024, à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire du Prix Martin Ennals.

Les deux Lauréats 2024, *Zholia Parsi* (Afghanistan) et *Manuchehr Kholiqnazarov* (Tadjikistan) ont fait preuve d'un courage et d'une détermination exceptionnels pour mettre les droits humains au premier plan, en dépit des environnements profondément répressifs dans lesquels ils évoluent.

*« Nous sommes très fiers d'honorer ces deux lauréats exceptionnels. Ils ont payé un prix trop lourd pour que la justice et l'égalité soient respectées en Afghanistan et au Tadjikistan, la communauté internationale doit soutenir leurs efforts au lieu de se disputer des intérêts géostratégiques dans la région. »*

- Hans Thoolen, Président du Jury du Prix Martin Ennals

## Les deux Lauréats 2024:

**Zholia Parsi** : est une enseignante de Kaboul, en Afghanistan. Après avoir perdu sa carrière et vu ses filles privées d'éducation suite à la prise de pouvoir des talibans en août 2021, elle a fondé un mouvement de contestation, le *Spontaneous Movement of Afghan Women (SMAW)*, pour protester contre le retour de politiques et de pratiques contraires aux droits des femmes et aux libertés fondamentales. Elle a fait preuve d'un leadership et d'une résilience remarquables en organisant de nombreuses manifestations publiques malgré les risques encourus. Mouvement populaire, le SMAW a rapidement pris de l'ampleur à Kaboul et dans d'autres provinces. Il compte aujourd'hui 180 membres et a mobilisé les communautés pour résister aux politiques et pratiques talibanes.

En septembre 2023, Zholia Parsi a été arrêtée dans la rue par des talibans armés puis détenue, en même temps que son fils. Elle a été libérée après trois mois de torture et de mauvais traitements, ce qui a renforcé sa détermination à résister à l'oppression et à la répression talibanes.

**Manuchehr Kholiqnazarov** : est un avocat pamiri, originaire de la région autonome du Haut-Badakhchan (GBAO) au Tadjikistan. Il purge actuellement une peine de 16 ans d'emprisonnement à l'issue d'un procès largement considéré comme inéquitable et en représailles de son travail en faveur des droits humains.

En tant que directeur de l'Association des avocats du Pamir, il a mené des actions de plaidoyer stratégiques dans le GBAO – une région caractérisée par sa minorité ethnique et ses tensions historiques avec le gouvernement central – en demandant notamment l'incorporation des normes internationales en matière de droits humains dans la législation et les pratiques nationales, et en offrant un soutien juridique aux résidentes et résidents du GBAO.

Dans le cadre d'initiatives locales, la Commission 44 et le Groupe 6, il a joué un rôle clé dans l'enquête sur la mort de Gulbiddin Ziyobekov en novembre 2021, une figure de la jeunesse pamirienne, et sur la répression violente du mouvement de manifestation qui s'est ensuivie dans la capitale régionale de Khorog. Cette enquête a permis de recueillir des preuves essentielles de l'homicide illégal, voire de l'exécution extrajudiciaire de ce jeune homme, ainsi que de l'usage illégal de la force par les forces de sécurité contre les manifestantes et manifestants, entraînant la mort de deux personnes, dix-sept blessés et des centaines d'arrestations.

Il a été arrêté le 28 mai 2022 avec deux autres membres de la Commission 44, dans un contexte de répression généralisée contre les figures de proue locales et les résidents du GBAO.

### **Le Prix Martin Ennals: 30 ans aux côtés des défenseuses et défenseurs des droits humains**

Le Prix Martin Ennals a été décerné pour la première fois en 1994 afin de reconnaître, de promouvoir et de protéger les défenseuses et défenseurs des droits humains en danger ou issus de contextes peu connus. Au fil des années, il a offert une tribune à ces personnes pour mettre en lumière des questions d'intérêt mondial et orienter le mouvement en faveur des droits humains et des libertés.

Chaque année, le Prix culmine par une cérémonie publique à Genève, organisée conjointement avec la Ville de Genève. La cérémonie du Prix Martin Ennals 2024 se tiendra le 21 novembre 2024 à la Salle communale de Plainpalais. Cet événement, également retransmis en direct, attire des soutiens locaux et internationaux aux droits humains pour célébrer les réalisations et l'engagement exceptionnel des lauréats distingués par le jury.

« Genève a une longue tradition d'accueil de la diplomatie internationale et de promotion des droits humains et des libertés fondamentales. La Ville est fière de soutenir le Prix Martin Ennals et de mettre en lumière, à l'occasion de ce 30ème anniversaire, l'impressionnante résilience de deux défenseurs des droits humains et l'espoir qu'il et elle portent en faveur de la paix et de l'égalité. », **conclut Alfonso Gomez, Conseiller administratif de la Ville de Genève.**

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Manon Karatas  
Directrice, Fondation Martin Ennals  
[mkaratas@martinennals.org](mailto:mkaratas@martinennals.org)  
+41 76 320 80 36

## Les Lauréats 2024

### Zholia Parsi

*« Je ne laisserai pas les talibans nous faire taire par la peur, les femmes ont le droit d'aller à l'école, de travailler, de sortir dans la rue ou de voyager à l'étranger. »*



La prise de pouvoir par les talibans en août 2021 met fin à la carrière de Zholia Parsi, qui enseignait le farsi à Kaboul. Les restrictions visant à effacer les femmes de l'espace public, en les incitant à rester chez elles, contraignent également ses filles à interrompre leurs études. Elle décide alors de défier les talibans malgré les risques énormes et fait preuve d'un leadership exceptionnel en fondant le Mouvement spontané des femmes afghanes (SMAW) et en organisant de nombreuses manifestations publiques, d'abord avec ses amies, puis en ralliant rapidement d'autres femmes et communautés à leur cause, à Kaboul et dans d'autres provinces.

Au cours de ces manifestations contre l'apartheid de genre, les manifestantes sont largement dépassées en nombre par les talibans armés, qui les soumettent à des insultes, des intimidations et parfois des agressions physiques. Certaines d'entre elles sont arrêtées, pendant et après les manifestations.

Face à la répression brutale des manifestations de rue, le SMAW commence à organiser des manifestations en intérieur et en ligne, et à s'engager dans une mobilisation nationale et internationale en publiant des déclarations et en diffusant des informations sur leur quotidien à l'étranger pour montrer la réalité de la vie sous le régime taliban. Depuis, le SMAW s'est développé à Kaboul et dans d'autres provinces, comptant désormais 180 membres et mobilisant des communautés pour résister aux politiques et pratiques talibanes. En septembre 2023, Zholia Parsi est arrêtée dans la rue par des talibans armés, forcée de monter dans une voiture, un sac sur la tête, puis détenue avec son fils. Dans un système judiciaire soumis de force à une interprétation répressive de la charia, elle est placée en détention sans accès à un avocat et sans droit de visite pour sa famille. Elle est soumise à des actes de torture et à des mauvais traitements pendant trois mois avant d'être libérée.

Les membres du SMAW font face à intimidations, usage illégal de la force, arrestations et détentions arbitraires, disparitions forcées, des actes de torture et des mauvais traitements. Depuis la création du SMAW, au moins huit membres ont été enlevés et emprisonnés.

Forcée de vivre en exil depuis sa libération, Zholia Parsi continue à défendre sa cause et à organiser des manifestations en intérieur dans différentes régions d'Afghanistan.

Le SMAW exige la fin de l'apartheid de genre et l'annulation de plus de 50 édits et décrets talibans profondément discriminatoires à l'égard des femmes ; la libération immédiate et inconditionnelle des personnes détenues ou disparues en raison de leurs activités en faveur des droits humains ; l'obligation de rendre compte des violations flagrantes des droits humains ; et que la communauté internationale ne reconnaisse pas les talibans ni ne normalise les relations avec eux.

## Manuchehr Kholiqnazarov

*« Les droits humains concernent tout le monde. Mon travail consiste à parler et à travailler avec tout le monde pour garantir le respect des droits humains. Cette conviction m'a guidé tout au long de ma vie et je suis convaincu que c'est la seule façon d'aller de l'avant. »*



Manuchehr Kholiqnazarov est un éminent défenseur des droits humains de la région autonome du Haut-Badakhchan (GBO) au Tadjikistan. Comptant parmi les 873 avocats restants pour une population de 10 millions d'habitants, il est respecté pour son travail en tant que directeur de l'Association des avocats du Pamir (LAP), l'une des rares organisations de la société civile du GBO, liquidée en décembre 2022. Il est également membre de la Coalition de la société civile contre la torture et l'impunité au Tadjikistan, du Conseil public sur la réforme de la police et de la Coalition sur les droits au logement.

Dans un contexte de tensions accrues et de militarisation de la région par les autorités centrales, Manuchehr Kholiqnazarov, en tant que membre de la Commission 44, assure la médiation entre les autorités et la population pamir — la minorité majoritaire vivant au GBO qui représente 4 % de la population totale du Tadjikistan. Il assure également le suivi de l'enquête sur les violences policières massives et la mort de Gulbiddin Ziyobekov, une figure de la jeunesse pamir, ainsi que de deux manifestants en novembre 2021. En tant que membre d'un groupe de six représentants de la société civile, Manuchehr Kholiqnazarov soutient les enquêteurs du bureau du procureur général lors d'une visite au GBO, au cours de laquelle des preuves médico-légales sont découvertes, indiquant que Gulbiddin Ziyobekov a été tué de manière illégale par les forces de sécurité. Les résultats de l'enquête ne seront jamais communiqués officiellement, et les autorités feront à l'inverse preuve d'hostilité et de déni face à ces allégations.

Manuchehr Kholiqnazarov est arrêté le 28 mai 2022, après avoir été invité à une conversation informelle au bureau du procureur de Khorog, avec deux autres membres de la Commission 44. Son dossier est classé secret d'État, impliquant que toute divulgation d'informations entraîne une responsabilité pénale. Son procès se déroule à huis clos dans un centre de détention provisoire, sans accès à son avocate ou avocat ni aux preuves utilisées contre lui, en violation de toutes les garanties d'une procédure judiciaire libre et équitable. Il purge actuellement une peine de 16 ans de prison, dans une prison éloignée de sa famille et dans des conditions préoccupantes pour sa santé.

Le 26 janvier 2023, le bureau du procureur général annonce que la Cour suprême l'a reconnu coupable d'avoir créé une association criminelle et une organisation extrémiste, en vertu des articles 187 (1) et 307 (3) (1) du code pénal. Plusieurs experts et organismes internationaux, dont le Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire, ont conclu que sa détention était arbitraire et ont appelé à sa libération immédiate et inconditionnelle. Les articles en vertu desquels il est inculpé se rapportent au terrorisme comme il est défini de manière large par la loi de la République du Tadjikistan sur la lutte contre le terrorisme. Ils sont fréquemment utilisés pour réduire au silence celles et ceux qui critiquent les politiques de l'État dans la région.

## CONTEXTE

L'Afghanistan et le Tadjikistan partagent une frontière de plus de 1 300 kilomètres, une histoire marquée par les intérêts des puissances étrangères et des défis communs en matière de respect de l'État de droit et des libertés fondamentales. La lutte contre le terrorisme et les circuits de la drogue continuent à orienter les politiques locales et internationales dans une approche sécuritaire, souvent au détriment de causes sous-jacentes relatives au mécontentement économique et social.

La localisation particulière de l'Afghanistan et du Tadjikistan explique en partie les intérêts de la Chine et de la Fédération de Russie – l'Afghanistan relie le golfe Persique, l'Asie centrale et l'Asie du Sud, et l'Asie centrale relie l'Europe à l'Asie, tandis que les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne intensifient progressivement leurs échanges diplomatiques et économiques dans la région. Le Tadjikistan, pays d'Asie centrale, pourrait connaître un développement de la production d'énergie hydraulique en tant qu'énergie renouvelable et représenter une alternative réaliste à la Chine pour l'extraction et le traitement des minéraux stratégiques nécessaires aux technologies électroniques.

L'accord de paix entre les États-Unis d'Amérique et les Talibans en **Afghanistan** (accord de Doha), qui a entraîné le retrait de toutes les troupes de l'OTAN d'Afghanistan et la prise de pouvoir par les Talibans en août 2021, n'a pas apporté les résultats escomptés en termes de paix, de sécurité ou de droits humains. Comme dans les années 90, l'imposition de pratiques religieuses strictes prive les femmes de tout pouvoir d'action et de liberté dans un environnement qui est décrit comme un apartheid de genre. Les incohérences dans les politiques, les pratiques et les punitions des comportements «non islamiques» souvent donnés par simples ordres verbaux, instaurent un climat de peur et d'autocensure pour l'ensemble des personnes afghannes.

Le quinzième rapport de l'équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions des Nations Unies souligne également que l'interdiction de la culture du pavot à opium, appliquée selon les termes de l'accord, n'a pas modifié significativement les volumes d'exportation et a renforcé l'ordre taliban, toujours impliqué dans le commerce de la drogue. Les talibans n'étant plus en situation d'insurrection, le nombre de zones de combat est largement réduit. Cependant, malgré la promesse de contenir les groupes terroristes, notamment Al-Qaïda, le territoire afghan continue d'en favoriser le recrutement et le développement des capacités opérationnelles. Des groupes ennemis comme l'État islamique au Khorassan (EI-K) ont été repoussés vers le nord-est et le long de la frontière iranienne, mais ils conservent leur capacité à planifier des attaques d'envergure.

La dernière réunion du processus de Doha s'est tenue en juin 2024, aux conditions imposées par les talibans, c'est-à-dire sans la participation d'Afghans non talibans, de femmes ou d'acteurs de la société civile. L'objectif de persuader les autorités de facto de mettre en œuvre une feuille de route des Nations Unies et d'accepter la nomination d'un envoyé spécial pour la coordination politique a simplement échoué. Sous l'autorité consolidée de leur chef, Hibatullah Akhundzada, les talibans ont au contraire renforcé le champ d'action et le pouvoir du ministère de facto de la promotion de la vertu et de la

prévention du vice, en adoptant une nouvelle loi qui restreint encore davantage la présence des femmes dans l'espace public.

Les promesses non tenues et les résultats décevants de l'accord avec les talibans confirment les craintes des défenseuses et défenseurs des droits humains, qui dénoncent les initiatives prises envers les talibans comme une normalisation des violations de ces droits et la perpétuation de l'impunité en Afghanistan, sans aucune perspective d'amélioration pour la sécurité et la paix mondiales. Un récent dialogue public au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a clairement avancé que seule une approche fondée sur les droits humains et la reddition des comptes par les auteurs de crimes peut permettre de surmonter l'histoire complexe de l'Afghanistan, marquée par plus de quarante ans de conflits et d'interventions internationales.

De l'autre côté de la frontière nord-est, Emomali Rahmon, président du Tadjikistan depuis 1992, a développé ses relations avec les puissances voisines et au-delà, misant sur sa capacité à protéger les frontières du pays et à contenir les menaces internes et externes en matière de sécurité, dont l'extrémisme violent lié à la situation en Afghanistan.

Bien que les violentes attaques attribuées à l'État islamique (EI) – telles que les émeutes dans les prisons en 2018 et 2019, ainsi qu'une attaque contre un poste frontière en 2019 – justifient une approche sécuritaire suffisante au Tadjikistan, la militarisation et les efforts de sécurité semblent servir à réprimer l'opposition politique et à étouffer l'expression de préoccupations légitimes en matière de droits humains, en particulier dans la région autonome du Haut-Badakhchan (GBAO).

La république présidentielle est largement considérée comme autoritaire. En 2016, un référendum constitutionnel a supprimé la limitation du nombre de mandats présidentiels et accordé à Emomali Rahmon et à sa famille l'immunité contre toute poursuite judiciaire. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a également observé des manquements répétés dans l'organisation d'élections libres et équitables. Le principal parti d'opposition, le Parti de la renaissance islamique du Tadjikistan (IRPT), est interdit depuis 2015 et qualifié d'organisation terroriste, ses dirigeants emprisonnés ou en exil.

En particulier, la région du GBAO fait face à la méfiance et une répression persistantes de la part du gouvernement central depuis la guerre civile (1992-1997), durant laquelle sa population s'est rangée du côté de l'Opposition tadjike unie contre le gouvernement d'Emomali Rahmon et a empêché les troupes gouvernementales d'entrer dans la région. Le GBAO est une région montagneuse qui couvre plus de 40% du territoire tadjik. Il est principalement peuplé par les membres de la minorité pamir, un groupe ethnique, culturel et linguistique distinct, qui adhère en majorité au culte chiite ismaélien, et représente environ 4 % de la population totale. Les autorités refusent d'admettre que les pamiris forment une minorité distincte de la majorité tadjike. Laquelle, à environ 90 %, adhère à l'islam sunnite hanafite.

Après les manifestations de novembre 2021, la répression contre les pamiris s'est encore intensifiée entre le 16 au 18 mai 2022, lors d'une attaque d'ampleur contre des manifestants rassemblés pour



bloquer l'avancée d'un convoi militaire dans la région montagneuse, qui se dirigeait vers la capitale régionale, Khorog. Selon un rapport d'Amnesty International, l'attaque a tué 24 civiles. Grâce à un système de surveillance élaboré, les autorités centrales ont arrêté des personnalités locales influentes entre mai et juin 2022, puis fermé les organisations de la société civile actives dans la région. Les autorités ont continué de cibler toute critique à leurs politiques, en cartographiant les relations des habitants entre eux et en intimidant certains à surveiller les autres membres de la communauté. L'intensité de la répression a renforcé le climat de peur au sein de la minorité pamir et ajouté à la longue histoire de discriminations économique, sociale et culturelle issues de la guerre civile.

Les manifestations réclamant une meilleure représentation politique et la fin de la marginalisation et des discriminations – telles que la fin des interruptions à internet, l'accès à l'éducation et aux médias dans leur propre langue, et la liberté d'organiser des rassemblements sociaux et culturels – ont été de plus en plus muselées, malgré les promesses de représentation nationale faites dans l'accord de paix global signé à la fin de la guerre civile. Au cours des deux dernières années, trois rapporteurs spéciaux des Nations Unies ont visité le Tadjikistan et exprimé de profondes inquiétudes quant à la restriction des droits et libertés fondamentales dans le pays, notamment en ce qui concerne la situation dans le GBAO.

Le Tadjikistan, le pays le plus pauvre d'Asie centrale, dépend des envois de fonds de ses ressortissants travaillant à l'étranger, principalement en Russie, pour ce qui représente environ 50 % de son produit intérieur brut. L'attentat contre le Crocus City Hall à Moscou en mars 2024, perpétré par au moins quatre ressortissants tadjiks, a incité les autorités tadjikes à renforcer les mesures antiterroristes au niveau national, au prix d'une répression accrue contre tout ce qui est perçu comme de l'opposition.

Du fait de ses frontières avec la région autonome ouïgoure du Xinjiang, le Tadjikistan bénéficie également d'importants investissements de la part de la Chine dans le cadre de l'initiative des Nouvelles Routes de la Soie. Situé entre deux grandes puissances, et sans doute en raison des inquiétudes soulevées par l'agression russe contre l'Ukraine, le Tadjikistan a également décidé d'accroître ses relations avec les pays occidentaux pour répondre aux enjeux de sécurité, aux difficultés économiques et aux défis liés au changement climatique. Les résultats de cette stratégie d'équilibre restent incertains, d'autant que la situation des droits humains s'est nettement détériorée ces dernières années.

Faute de stratégie coordonnée et de principe de la part des acteurs internationaux pour répondre aux enjeux régionaux et leur nature transfrontalière, des voix comme celles de Zholia Parsi et de Manuchehr Kholiqnazarov semblent être les seules véritablement capables de tracer la feuille de route pour une paix et une stabilité durables. Le renforcement de leur action et pouvoir collectif représente peut-être la seule solution pour remédier aux causes profondes et surmonter véritablement des décennies de complaisance face à la répression, à la corruption et aux divisions au sein de populations ethniquement diverses.

# JURY DU PRIX MARTIN ENNALS

## Qui est le jury ?

Le jury indépendant du Prix Martin Ennals est composé de représentants de dix des principales organisations mondiales de défense des droits humains : Amnesty International, Pain pour le monde, la Commission internationale de juristes (CIJ), la FIDH, Front Line Defenders, Human Rights First, Human Rights Watch, HURIDOCS, l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) et le Service international pour les droits humains (ISHR).

## Le panel régional

En plus des membres du jury, un panel régional composé d'un groupe diversifié d'organisations de défense des droits humains apporte son expertise sur les différents contextes géographiques dans lesquels travaillent les nominés du Prix Martin Ennals :

Cairo Institute for Human Rights  
Euro-Mediterranean Network for Human Rights  
African Centre for Democracy and Human Rights Studies  
DefendDefenders  
Forum – Asia  
Asian Human Rights Commission  
Civil Rights Defenders

## Processus de nomination

La Fondation Martin Ennals organise le processus de nomination pour le prix annuel, en commençant par un appel ouvert, généralement lancé au cours des premier et deuxième trimestres de l'année. Toute personne peut être nommée, à l'exception des candidatures posthumes et des auto-nominations. Une procédure de vérification rigoureuse, menée sur plusieurs mois, permet de réduire le nombre de candidats à une première liste de dix, soumise ensuite à un vote à plusieurs tours par le jury.

## Hans Thoolen, président du jury, à propos du Prix Martin Ennals :

*« En tant que fondateur du prix Martin Ennals, je suis fier de constater qu'il est toujours aussi florissant après 30 ans. Dans mon rôle actuel de président du jury sans droit de vote, j'espère que ce prix continuera à offrir une reconnaissance et une visibilité protectrice aux deux lauréats de cette année et, à travers eux, à tous les défenseuses et défenseurs des droits humains ».*

# LE PRIX MARTIN ENNALS - FAQs

## Qu'est-ce que le prix Martin Ennals ?

Décerné pour la première fois en 1994, le prix Martin Ennals vise à reconnaître, promouvoir et protéger les défenseuses et défenseurs des droits humains qui se distinguent par un engagement exceptionnel. Ces personnes sont souvent en danger ou issues de contextes peu connus. Le processus culmine chaque année par une cérémonie publique à Genève, organisée en partenariat avec la Ville de Genève. Au fil des années, le prix a offert aux défenseuses et défenseurs une tribune à ces personnes pour mettre en lumière des questions d'intérêt mondial et orienter le mouvement en faveur des droits humains et des libertés.

## Qui obtient le prix ?

Le prix Martin Ennals récompense des personnes ou des organisations qui défendent et promeuvent les droits humains, à titre personnel ou collectif. Au cours des 30 dernières années, le jury a honoré 53 défenseuses et défenseurs, originaires de 37 pays et issus de toutes les couches de la société : avocats et avocates, journalistes, universitaires, professionnels de santé, représentants religieux, femmes au foyer, étudiants et étudiantes, ainsi que des activistes locaux.

## Quel est l'objectif du prix ?

Le prix est décerné aux défenseuses et défenseurs des droits humains qui ont un besoin urgent de protection – par exemple, celles et ceux qui sont en prison ou menacés d'emprisonnement, harcelés dans l'exercice de leurs fonctions ou portés disparus. Le prix vise à protéger ces défenseuses et défenseurs en mobilisant le soutien international en leur faveur et en mettant en lumière leurs contributions dans les médias. La remise du prix s'accompagne d'un soutien aux activités de plaidoyer et de sensibilisation, ainsi que d'un renforcement des capacités et d'un prix monétaire.

## Quels sont les critères sur lesquels le jury fonde sa décision ?

Le jury prend en compte les contributions des défenseuses et défenseurs des droits humains dans leur contexte, ainsi que leur courage et leur détermination malgré les menaces et le harcèlement auxquels elles et ils peuvent être confrontés. Le jury prend également en compte leur engagement en faveur de la non-violence et le niveau de risque auquel ils et elles sont exposés.

## Que reçoivent les lauréats ?

Les lauréates et lauréats reçoivent chacune et chacun 20 000 francs suisses. Cependant, l'importance de ce prix pour les défenseuses et défenseurs des droits humains ne se limite pas à son aspect

financier. La reconnaissance internationale et la crédibilité du Prix Martin Ennals contribuent à leur protection, tout comme le soutien de personnalités telles que le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits humains, les membres du jury, les élus et élues de la Ville de Genève, ainsi que d'autres donateurs et organisations partenaires. La Fondation Martin Ennals offre aux lauréates et lauréats un éventail d'activités leur permettant de renforcer leurs réseaux, d'atteindre de nouveaux publics et de renforcer des compétences importantes.

### **Qui finance le prix Martin Ennals ?**

Le Prix est activement soutenu et financé par la Ville de Genève, qui co-organise la cérémonie. Parmi nos donateurs figurent la République et le Canton de Genève, le Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse et Irish Aid. Au fil des années, divers donateurs privés et institutionnels ont contribué aux activités de la Fondation Martin Ennals.

### **Qui était Martin Ennals ?**

Martin Ennals était un défenseur des droits humains et un entrepreneur social britannique. Il a été le premier secrétaire général d'Amnesty International de 1968 à 1980. Pendant son mandat, l'organisation a reçu le prix Nobel de la paix, le prix Erasmus et le prix des droits humains des Nations unies. Martin Ennals a également contribué à la création de plusieurs autres organisations non gouvernementales : ARTICLE19, International Alert et HURIDOCS. Le prix Martin Ennals pour les défenseuses et défenseurs des droits humains a été créé en 1992 en son honneur et pour perpétuer son héritage. Le prix a été officiellement lancé en juin 1993 lors de la Conférence mondiale sur les droits humains à Vienne. Le premier prix a été décerné en 1994 à Harry Wu, de Chine.

### **Quel est le rôle de la ville de Genève ?**

La Ville de Genève est une partenaire clé du Prix Martin Ennals depuis 2005. Par le biais de la Délégation Genève Ville Solidaire, la Ville de Genève soutient les activités des lauréates et lauréats pour faire avancer les droits humains en Suisse et dans le monde. Le partenariat avec le Prix Martin Ennals s'inscrit dans le cadre de la politique de la Ville de Genève visant à promouvoir la Genève internationale et à la rapprocher de la Genève locale, ainsi que dans le cadre de sa politique de solidarité internationale. Co-hôte du Prix depuis 2008, la Ville de Genève finance la Cérémonie et accorde une subvention annuelle pour soutenir le travail des lauréates et lauréats.

# INFORMATIONS PRATIQUES ET CÉRÉMONIE

## Annnonce des lauréats

L'identité des deux lauréats du prix Martin Ennals sera révélée le mardi 19 novembre 2024 à 17h30 CET, sur le site web de la Fondation Martin Ennals et sur ses différentes plateformes médiatiques : [www.martinennalasaward.org](http://www.martinennalasaward.org).

## La cérémonie de remise des prix

Une célébration des lauréats 2024 aura lieu le 21 novembre 2024, à 18 h 30 CET, dans la salle communale de Plainpalais à Genève, en Suisse, à l'occasion du 30e anniversaire du prix Martin Ennals.

L'événement est ouvert au public et retransmis en direct sur les plateformes médiatiques de la Fondation.

## Contacts

### Manon Karatas

Directrice, Fondation Martin Ennals

[mkaratas@martinennals.org](mailto:mkaratas@martinennals.org)

Mobile : +41 76 320 80 36

### Maximilian Gassmann

Chargé de projet, Fondation Martin Ennals

[mgassmann@martinennals.org](mailto:mgassmann@martinennals.org)